CADRE DE RÉSULTATS DU PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION

Pour décision

1. OBJECTIF STRATÉGIQUE

1.1 Ce document présente les indicateurs clés et les indicateurs non-clés du Cadre de résultats du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE). Plus particulièrement, il présente :

- *Pour approbation*, les indicateurs non clés du Cadre de résultats.
- *Pour approbation*, les jalons (cibles intérimaires) et les cibles associées à ces indicateurs non-clés.
- *Pour information*, les bases de référence de ces indicateurs ; et :
- *Pour approbation*, les ajustements apportés aux jalons et aux cibles associés à certains indicateurs clés, conformément aux notes de fin du Document du Conseil BOD/2016/06 DOC 19.

1.2 Le document énonce de façon détaillée les éléments qu'utilisera le GPE pour mesurer ses résultats et sa performance durant la période du plan stratégique GPE 2020, ainsi que le niveau d'ambition affiché. Il contribue aux objectifs de responsabilité mutuelle, d'amélioration de la prise de décisions et d'acquisition du savoir institutionnel.

2. SYNTHÈSE

2.1 À sa réunion des 9 et 10 décembre 2015 à Dakar, le Conseil a approuvé le Cadre de résultats de GPE 2020 (BOD/2015/12 DOC 08 – Annexe 3) qui repose sur une théorie du changement endossée. Le cadre comprend 37 indicateurs étroitement rattachés aux buts et objectifs de GPE 2020, dont 12 ont été retenus par le Conseil comme des indicateurs clés (voir l'annexe 1 et les explications détaillées ci-après). Le Cadre de résultats est le principal outil permettant de mesurer les progrès et d'engager la responsabilité de tous les membres du Partenariat mondial. Il sert également à évaluer l'efficacité de notre modèle opérationnel et la validité de la théorie du changement. Dans sa décision BOD/2015/12-12, le Conseil d'administration a convenu que la prochaine version du Cadre de résultats devait exprimer, au moyen des **cibles** retenues, le niveau d'ambition visé dans le plan stratégique GPE 2020.

2.2 Par la suite, lors de sa réunion d'Oslo les 14 et 15 juin 2016, et, conformément à sa décision BOD/2016/06-12, le Conseil d'administration a adopté les indicateurs clés en se limitant à apporter des modifications mineures à certains jalons et cibles. Au cours de la même réunion, il a été convenu que les indicateurs non-clés seraient présentés pour approbation au moyen d'une conférence téléphonique au mois d'octobre 2016. Le présent document a pour but de recommander les cibles associées aux indicateurs non-clés ainsi que certaines modifications mineures apportées aux indicateurs clés, conformément aux indications formulées dans le document du mois de juin (notes de fin). Le Secrétariat a défini des bases de référence pour ces indicateurs non-clés, tout en proposant des cibles intérimaires et des cibles finales à l'horizon 2020 en supplément des cibles intérimaires et finales associées aux indicateurs clés (voir la liste complète en annexe 1). Les cibles proposées associées aux indicateurs non-clés reflètent le même niveau d'ambition que les cibles des indicateurs clés. Pour les indicateurs directement associés au modèle opérationnel du GPE, le Secrétariat a été audacieux en proposant des cibles très ambitieuses. Pour les autres, le Secrétariat fait des propositions qui visent des résultats au-delà des tendances historiques observées indiquant donc une accélération des progrès.

2.3 À l'instar des indicateurs clés, les données manquent cruellement pour certains indicateurs non-clés, ce qui limite les possibilités d'assurer le suivi et de produire des rapports ; il en est ainsi par exemple des indicateurs 11 et 13 (respectivement allocations des enseignants et coefficient d'efficacité interne). Il sera donc essentiel d'améliorer la disponibilité de données pour procéder à la mise en œuvre du Cadre de résultats. Le Partenariat devra accroître ses efforts dans le domaine.

2.4 Il y a environ deux fois plus d'indicateurs non-clés (25) que d'indicateurs clés (12). Il y a 30 nouveaux indicateurs, et environ un quart d'entre eux (8) n'ont pas de données historiques disponibles. Parmi les nouveaux indicateurs, un indice d'équité (indicateur 9), élaboré en collaboration avec l'UNICEF et d'autres partenaires permet le suivi de l'équité en matière d'éducation. Un indicateur concernant les systèmes d'évaluation des apprentissages, fondé sur la méthodologie SABER mise au point par la Banque Mondiale, évalue les capacités des systèmes nationaux d'évaluation des apprentissages (indicateur 15).

Le tableau 1 ci-dessous présente les indicateurs non-clés et le niveau d'ambition proposé (Les données relatives aux bases de références, aux jalons et aux cibles sont ventilées, le cas échéant et dans la limite du possible, par : (a) sexe ; et (b) pays fragile et touché par un conflit (PFC)). De façon générale, l'année de référence est 2015, mais il y a un décalage de deux ans avec les données de l'Institut de Statistiques de l'UNESCO, ce qui signifie que les données de 2013 sont utilisées pour

informer la base de référence de 2015. Pour les indicateurs sans données historiques, l'année de référence est 2016 (*).

Tableau 1 :

Indicateurs non-clés	Niveau d'ambition	De la base de référence aux cibles pour 2020
3. Nombre cumulatif d'enfants équivalents qui sont soutenus par le GPE pour une année d'éducation de base (primaire et premier cycle du secondaire)	Conformément aux annonces de contribution de 2014	7,2 à 22,3 million (2018)
5. Proportion de pays en développement partenaires dont l'indice de parité homme/femme relatif au taux d'achèvement se situe entre les seuils fixés pour : a) l'éducation primaire ; b) le premier cycle du secondaire	Au-delà des tendances	(a) 62 % à 69 % (b) 49 % à 66 %
6. Taux brut de scolarisation préscolaire	Au-delà des tendances	28,2 % à 32,2 %
7. Taux de non scolarisation pour : a) les enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire ; b) les enfants en âge d'être scolarisés dans le premier cycle du secondaire	Au-delà des tendances	(a) 20,3 % à 17 % (b) 33,4 % à 29,9 %
8. Indice de parité entre les sexes relatif au taux de non scolarisation pour : a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire	Au-delà des tendances	a) 1,27 à 1,22 b) 1,12 à 1,04
9. Indice d'équité	Au-delà des tendances	22 % à 32 %
11. Répartition équitable des enseignants, mesurée par la relation (R^2) entre le nombre d'enseignants et le nombre d'élèves par école dans chaque pays en développement partenaire	Forte ambition	29 % à 48 %
13. Impact du redoublement et de l'abandon sur l'efficience, mesuré par le coefficient d'efficience interne au niveau primaire dans chaque pays en développement partenaire	Forte ambition	26 % à 42 %
15. Proportion de pays en développement partenaires dont le système d'évaluation des apprentissages dans l'éducation de base répond à des normes de qualité	Forte ambition	32 % à 47 %
16.b Proportion de PSE/PTE accompagnés d'une stratégie d'enseignement et d'apprentissage répondant à des normes de qualité	Forte ambition	58 % à 100 %
16.c Proportion de PSE/PTE accompagnés d'une stratégie vis-à-vis des groupes marginalisés répondant à des normes de qualité (notamment du point de vue de l'égalité entre les sexes, du handicap et d'autres aspects contextuels)	Forte ambition	68 % à 100 %
16.d Proportion de PSE/PTE accompagnés d'une stratégie d'amélioration de l'efficience répondant à des normes de qualité	Forte ambition	53 % à 100 %
17. Proportion de pays en développement partenaires ou Etats qui ont une stratégie de collecte des données répondant à des normes de qualité	Forte ambition	n.d. à 100 %

Indicateurs non-clés	Niveau d'ambition	De la base de référence aux cibles pour 2020
19. Proportion de GLPE au sein desquels a) la société civile et b) les enseignants sont représentés *	Forte ambition	44 % à 59 %
20. Proportion des financements utilisés pour soutenir les Systèmes d'Information de Gestion de l'Éducation/les Systèmes d'Evaluation des Apprentissages	Forte ambition	34 % à 60 %
21. Proportion de manuels scolaires achetés et distribués grâce aux financements du GPE, par rapport au total prévu par les financements du GPE*	Forte ambition	79 % à 90 %
22. Proportion d'enseignants ayant bénéficié d'une formation grâce aux financements du GPE, par rapport au total prévu par les financements du GPE *	Forte ambition	76 % à 90 %
23. Proportion de salles de classe construites ou réhabilitées grâce aux financements du GPE, par rapport au total prévu par les financements du GPE *	Forte ambition	67 % à 80 %
25. Proportion des financements du GPE alloués pour la mise en œuvre de programmes dont l'état d'avancement est jugé en bonne voie*	Forte ambition	78 % à 85 %
26. Financements reçus par le GPE de sources non traditionnelles (secteur privé et nouveaux bailleurs de fonds du GPE)	Conformément aux annonces de contribution de 2014	5 à 11,3 millions de dollars (2018)
28. Proportion de bailleurs de fonds du GPE qui ont : a) accru leur financement destiné à l'éducation ; ou b) maintenu leur financement	Au-delà des tendances	48 % à 56 %
30. Proportion de financements du GPE utilisant : a)un projet de financement conjoint ou b) des mécanismes de mise en commun des financements par secteur	Au-delà des tendances	31 % à 46 %
31. Proportion de missions dans les pays portant sur les questions de financement national	Forte ambition	47 % à 65 %
33. Nombre de produits du savoir, touchant à l'action des pouvoirs publics ou étant d'ordre technique ou autre, élaborés et diffusés grâce à un financement ou au soutien du GPE	Forte ambition	4 à 64
34. Nombre d'évènements de sensibilisation entrepris en concertation avec des partenaires ou d'autres organismes extérieurs visant à soutenir la réalisation des buts et objectifs stratégiques du GPE*	Forte ambition	11 à 65
35. Proportion de questions importantes identifiées lors de revues d'audits ayant été adressées de manière satisfaisante*	Forte ambition	en cours** à 100 %
36. Proportion du temps consacré par le Secrétariat du GPE aux fonctions axées sur les pays	Forte ambition	28 % à 50 %
37. Proportion de rapports de résultats et de rapports d'évaluations ayant été publiés, au regard des objectifs fixés	Forte ambition	n.d. à 100 %

* L'année de référence est l'année fiscale 2016.

** Due to cut-off dates for addressing audit reviews beyond the baseline reference period (FY 2016), in this case, baseline data will be available from 31 December 2016.

Les cibles associées aux indicateurs 3 et 26 sont définies pour 2018, les cibles pour 2020 dépendant de la prochaine reconstitution.

2.5 À l'instar des indicateurs clés, pour chaque indicateur non-clé une méthodologie détaillée a été mise au point indiquant le contexte, la justification, la définition, la méthode de calcul, la chaîne logistique, la périodicité, les limitations et d'autres variables de l'indicateur. Ces méthodologies, ainsi que les méthodologies mises au point pour les indicateurs clés, seront publiées on ligne.

Établissement de bases de référence, de jalons et de cibles

2.6 Les bases de référence relatives aux exercices 2015 ou 2016 ont été établies pour les 37 indicateurs[1]. Alors que ces bases illustrent la situation qui avait cours avant la mise en œuvre du plan stratégique, les cibles indiquent quant à elles ce que le Partenariat mondial s'attend à réaliser d'ici 2020, et les jalons montrent les étapes intermédiaires qu'il faudra franchir pour atteindre ces cibles. Dans le cadre du rapport annuel sur les résultats, le Secrétariat indiquera le degré d'avancement par rapport aux jalons, afin que le Conseil puisse déterminer si le Partenariat est sur la bonne voie.

2.7 Les données relatives aux bases de références, aux jalons et aux cibles sont désagrégées, le cas échéant et dans la limite du possible, par : (a) sexe ; et (b) pays fragile et touché par un conflit (PFC)). Cette désagrégation illustre l'importance que le Partenariat mondial accorde aux questions d'équité.

Une explication en détail des hypothèses retenues pour définir chaque cible figure dans un document distinct placé on ligne.

Ajustement des indicateurs clés

2.9 Comme l'indique le document BOD/2016/06 DOC 19, un cadre de résultats est un document dynamique, et il faudra réajuster en 2018 celui du GPE 2020 après la campagne de refinancement, en fonction des ressources obtenues et des mécanismes de financement supplémentaires. Ce même document indiquait, de plus, que certaines bases de référence étaient des proxys sujets à une collecte ultérieure de données. Bien que les cibles associées à ces indicateurs aient été définies, les jalons ont été calculés à rebours sur une base annuelle, de la cible finale à la base de référence, ce qui a entraîné certaines modifications aux jalons. Ceci a été le cas des indicateurs 4 (taux d'achèvement), 10 (financement domestique) ; 16a (PSE et PTE) ; 18 (revues sectorielles conjointes) ; et 29 (alignement). Ces modifications sont incluses en Annexe 1.

[1] A l'exception des indicateurs 17, 32 and 37 ou la base de référence n'est pas applicable.

2.10 En ce qui concerne l'indicateur clé 32 (clarté des rôles et des responsabilités), la collecte de données était en cours au moment de la réunion du Conseil de juin 2016. Les données des jalons et de la cible, sont présentées en annexe 1 au présent document.

3. DÉCISION RECOMMANDÉE

3.1 Le Secrétariat recommande au Conseil d'administration d'approuver la décision suivante :

BOD/2016/10-XX—Cadre de résultats du Partenariat mondial pour l'éducation : Le Conseil d'administration :

1. Approuve les indicateurs non-clés du Cadre de résultats énoncés dans l'annexe 1 du document BOD/2016/10 DOC 06.
2. Approuve les jalons et les cibles associés à ces indicateurs non-clés.
3. Approuve les ajustements aux indicateurs clés conformément aux informations contenues en annexe 1.

4. CONTEXTE

4.1 Conformément à sa décision BOD/2015/12-12, le Conseil a approuvé le Cadre de résultats du GPE à sa réunion des 9 et 10 décembre 2015 à Dakar (Sénégal) et, « conscient qu'il faut encore élaborer des méthodologies et des bases de référence pour certains indicateurs du Cadre de résultats, ainsi que des cibles, jalons et des indicateurs clés », il a demandé au Secrétariat « d'élaborer une nouvelle version du Cadre de résultats, assortie de bases de référence, de jalons, d'indicateurs clés et d'objectifs, pour qu'elle fasse l'objet d'une décision du Conseil à sa réunion de juin 2016, parallèlement à une stratégie de suivi et d'évaluation chiffrée, comme précédemment demandé par le Conseil (BOD/2015/05-13) ». En juin 2016, à Oslo, le Conseil a approuvé les jalons et les cibles associés aux indicateurs clés énoncés en annexe 1 au document BOD/2016/06 DOC 19 Révision 1. Le Conseil a également demandé au Secrétariat de finaliser les jalons et les cibles pour les indicateurs non-clés avec un niveau élevé d'ambition en octobre 2016 au plus tard.

5. MOTIFS DE LA RECOMMANDATION

5.1 Le Cadre de résultats est essentiel pour le suivi du nouveau plan stratégique et la production de rapports sur les résultats obtenus.

6. INCIDENCE SUR LES RESSOURCES DU SECRÉTARIAT ET ANALYSE DES RISQUES

6.1 Les ressources nécessaires à la mise en œuvre du Cadre de résultats font l'objet d'une analyse distincte.

6.2 Les principaux risques sont associés au manque de données et au fait que les cibles n'ont pas été atteintes.

7. PROCHAINES ÉTAPES

7.1 Une fois que le Conseil aura approuvé ces indicateurs, le Secrétariat mettra en œuvre le Cadre de résultats et présentera un rapport à ce sujet en novembre-décembre chaque année.

8. CONTACTER Jean-Marc Bernard (jbernard@globalpartnership.org) pour de plus amples informations.

9. ANNEXES ET GLOSSAIRE

9.1 Annexe 1 : Matrice (données de la ligne de référence, jalons et cibles)

Deux types de documents, l'un contenant les définitions des indicateurs et les hypothèses sous-tendant l'établissement des cibles et l'autre étant des notes méthodologiques pour tous les indicateurs seront disponibles on ligne.

Annexe 1 : Cadre de résultats : bases de référence, jalons et cibles

IMPACT
But stratégique n°1 : Des résultats scolaires meilleurs et plus équitables
But stratégique n°2 : Renforcement de l'équité, de l'égalité des sexes et de l'inclusion

But stratégique n°1 : Des résultats scolaires meilleurs et plus équitables grâce à un enseignement et à un apprentissage de qualité

Indicateurs	Source de l'agence pour les données	Périodicité	Référence		Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020
1. Proportion de pays en développement partenaires enregistrant une amélioration des résultats d'apprentissage (éducation de base)	UNICEF, autres[2]	Tous les deux ans	Ensemble :[3]	54 %	n.d.	n.d.	60 %	n.d.	65 %
			PFC :[4]	33 %	n.d.	n.d.	40 %	n.d.	50 %
			Période prise en compte : années civiles 2000-2013 N = 14 pays en développement partenaires pour lesquels des données d'évaluation internationales sont disponibles						
2. Pourcentage d'enfants de moins de cinq (5) ans en bonne voie de développement en termes de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial[5]	UNICEF	Tous les deux ans	Ensemble :	66 %	n.d.	n.d.	70 %	n.d.	74%
			PFC :	62 %	n.d.	n.d.	-	n.d.	-
			Filles :	68 %	n.d.	n.d.	71 %	n.d.	75 %
			Période prise en compte : années civiles 2011-2014 *N = 22 pays en développement partenaires*						

[2] Notamment des évaluations internationales, régionales et nationales.
[3] Dans ce tableau, le terme « globalement » désigne les données relatives à l'ensemble des pays en développement partenaires pour lesquels des données sont disponibles.
[4] Pays fragiles et touchés par un conflit.
[5] L'expression « enfants de moins de cinq ans » désigne les enfants âgés de 36 à 59 mois.

But stratégique n°2 : Renforcement de l'équité, de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion pour tous dans un cycle complet d'enseignement de qualité, en donnant la priorité aux plus démunis et aux plus marginalisés, notamment en raison de leur sexe, leur handicap, leur appartenance ethnique ou parce qu'ils se trouvent dans une situation de conflit ou de fragilité										
Indicateurs		**Source de l'agence pour les données**	**Périodicité**	**Référence**		**Jalon 2016**	**Jalon 2017**	**Jalon 2018**	**Jalon 2019**	**Cible 2020**
3. Nombre cumulatif d'enfants équivalents qui sont soutenus par le GPE pour une année d'éducation de base (primaire et premier cycle du secondaire)		ISU et Secrétariat du GPE	Annuel	Ensemble :	7,2 millions	11,3 millions	17,3 millions	22,3 millions	n.d.	n.d.
				PFC :	5,6 millions	5,6 millions	7,2 millions	9,5 millions	n.d.	n.d.
				Filles :	3,4 millions	5,4 millions	8,3 millions	10,7 millions	n.d.	n.d.
				Période prise en compte : année civile 2015 *N = 49 pays en développement partenaires*						
4. Proportion d'enfants qui achèvent : a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire	ISU	Annuel [avec un décalage de deux ans]	**(a) Primaire :**							
			Ensemble :	72,5 %	73,7 %	74,8 %	76,0 %	77,1 %	78,3 %	
			PFC :	68,1 %	69,3 %	70,6 %	71,9 %	73,3 %	74,6 %	
			Filles :	70,1 %	71,1 %	72,3 %	73,5 %	74,7 %	75,9 %	
			(a) Premier cycle du secondaire :							
			Ensemble :	47,9 %	48,6 %	49,5 %	50,3 %	51,2 %	52,1 %	
			PFC :	41,1 %	41,9 %	42,7 %	43,6 %	44,5 %	45,4 %	
			Filles :	45,7 %	46,9 %	48,1 %	49,3 %	50,6 %	51.8 %	
			Période prise en compte : année 2013 *N = 61 pays en développement partenaires*							
5. Proportion de pays en développement partenaires dont l'indice de parité homme/femme relatif au taux d'achèvement se situe entre les seuils fixés pour : a)	ISU	Annuel [avec un décalage de deux ans]	**(a) Primaire :**							
			Ensemble :	62 %	64 %	65 %	66 %	68 %	69 %	
			PFC :	54 %	54 %	55 %	57 %	59 %	61 %	
			(b) Premier cycle du secondaire :							
			Ensemble :	49 %	52 %	56 %	59 %	62 %	66 %	
			PFC :	36 %	32 %	38 %	43 %	48 %	54 %	

l'éducation primaire ; b) le premier cycle du secondaire			*Période prise en compte : année 2013 N = 61 pays en développement partenaires*						
6. Taux brut de scolarisation préscolaire	ISU	Annuel [avec un décalage de deux ans]	Ensemble :	28,2 %	29,0 %	29,8 %	30,6 %	31,4 %	32,2 %
			PFC :	22,6 %	23,3 %	24,0 %	24,6 %	25,3 %	26,0 %
			Filles :	27,5 %	28,3 %	29,1 %	29,9 %	30,8 %	31,6 %
			Période prise en compte : année 2013 N = 61 pays en développement partenaires						
7. Taux de non scolarisation pour : a) les enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire ; b) les enfants en âge d'être scolarisés dans le premier cycle du secondaire	ISU	Annuel [avec un décalage de deux ans]	**(a) Enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire :**						
			Ensemble :	20,3 %	19,6 %	19,0 %	18,3 %	17,7 %	17,0 %
			PFC :	25,8 %	25,0 %	24,2 %	23,4 %	22,5 %	21,7 %
			Filles :	22,7 %	21,9 %	21,1 %	20,2 %	19,4 %	18,6 %
			(b) Enfants en âge d'être scolarisés dans le premier cycle du secondaire :						
			Ensemble :	33,4 %	32,7 %	32,0 %	31,3 %	30,6 %	29,9 %
			PFC :	38,4 %	37,2 %	36,0 %	34,8 %	33,6 %	32,4 %
			Filles :	35,3 %	34,3 %	33,3 %	32,2 %	31,2 %	30,2 %
			Période prise en compte : année 2013 N = 61 pays en développement partenaires						
8. Indice de parité entre les sexes relatif au taux de non scolarisation pour : a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire	ISU	Annuel [avec un décalage de deux ans]	**(a) Primaire :**						
			Ensemble :	1,27	1,26	1,25	1,24	1,23	1,22
			PFC :	1,34	1,33	1,32	1,31	1,30	1,29
			(b) Premier cycle du secondaire :						
			Ensemble :	1,12	1,10	1,09	1,07	1,05	1,04
			PFC :	1,19	1,17	1,15	1,14	1,12	1,10
			Période prise en compte : année 2013 N = 61 pays en développement partenaires						
9. Indice d'équité	UNICEF	Annuel	Ensemble :	22 %	24 %	26 %	28 %	30 %	32 %
			PFC :	13 %	15 %	17 %	19 %	21 %	23 %

			Période prise en compte : années civiles 2010-2014 *N = 59 pays en développement partenaires*					

RÉSULTAT But stratégique n°3 : Systèmes éducatifs efficaces et efficients									
But stratégique n°3 : Systèmes éducatifs efficaces et efficients offrant des services d'éducation équitables et de qualité pour tous									
Indicateurs	**Source de l'agence pour les données**	**Périodicité**	**Référence**		**Jalon 2016**	**Jalon 2017**	**Jalon 2018**	**Jalon 2019**	**Cible 2020**
10. Proportion de pays en développement partenaires ayant a) accru leurs dépenses publiques consacrées à l'éducation ; ou b) maintenu leurs dépenses dans le secteur à au moins 20 % de leurs dépenses publiques	Pays en développement partenaires /Secrétariat du GPE	Annuel	Ensemble :	72 % (a – 26 % ; b – 47 %)	76 %	79 %	83 %	86 %	90 %
			PFC :	71 % (a – 29 % ; b – 43 %)	74 %	77 %	80 %	83 %	86 %
			Période prise en compte : année civile 2015 *N = 47 pays en développement partenaires*						
11. Répartition équitable des enseignants, mesurée par la relation (R^2) entre le nombre d'enseignants et le nombre d'élèves par école dans chaque pays en développement partenaire	Pays en développement partenaires /Secrétariat du GPE	Tous les deux ans	Ensemble :	29 %	n.d.	n.d.	38 %	n.d.	48 %
			PFC :	18 %	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
			Période prise en compte : années civiles 2010-2014 *N = 21 pays en développement partenaires*						
12. Proportion de pays en développement partenaires où le ratio élèves/enseignant formé est inférieur au seuil fixé (<40) pour le primaire	ISU	Annuel [avec un décalage de deux ans]	Ensemble :	25 %	27 %	29 %	31 %	33 %	35 %
			PFC :	13 %	13 %	17 %	17 %	21 %	21 %
			Période prise en compte : année 2013 *N = 55 pays en développement partenaires*						
13. Impact du redoublement et de l'abandon sur l'efficience, mesuré par le coefficient d'efficience interne au niveau primaire dans chaque pays en développement partenaire	Pays en développement partenaires /Secrétariat du GPE	Tous les deux ans	Ensemble :	26%	n.d.	n.d.	32 %	n.d.	42 %
			PFC :	17 %	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	25 %
			Période prise en compte : années civiles 2010-2014 *N = 19 pays en développement partenaires*						
	ISU		Ensemble :	30 %	30 %	38 %	43 %	54 %	66 %

14. Proportion de pays en développement partenaires communiquant à l'ISU au moins 10 des 12 principaux indicateurs internationaux du secteur de l'éducation (dont les principaux indicateurs de résultats, de prestation de service et de financement définis par le GPE)		Annuel [avec un décalage de deux ans]	PFC :	32 %	32 %	39 %	43 %	46 %	54 %
			Période prise en compte : années 2012-2013 *N = 61 pays en développement partenaires*						
15. Proportion de pays en développement partenaires dont le système d'évaluation des apprentissages dans l'éducation de base répond à des normes de qualité	ISU UNESCO, Banque mondiale, pays en développement partenaires	Tous les deux ans	Ensemble :	32 %	n.d.	n.d.	38 %	n.d.	47 %
			PFC :	21 %	n.d.	n.d.	29 %	n.d.	36 %
			Période prise en compte : années civiles 2011-2015 *N = 60 pays en développement partenaires*						

OBJECTIFS DE NIVEAU NATIONAL Objectif stratégique n°1 : Renforcer la planification et la mise en œuvre des politiques dans le secteur de l'éducation (a) Soutenir les plans sectoriels pilotés par les pays, basés sur des faits probants et axés sur l'équité, l'égalité des sexes, l'efficience et l'apprentissage									
Indicateurs	**Source de l'agence pour les données**	**Périodicité**	**Référence**		**Jalon 2016**	**Jalon 2017**	**Jalon 2018**	**Jalon 2019**	**Cible 2020**
16.a Proportion a) de plans sectoriels de l'éducation (PSE) endossés ; ou b) de plans de transition de l'éducation (PTE) endossés répondant à des normes de qualité	Secrétariat du GPE	Tous les deux ans	Ensemble :	58 % des PSE/PTE répondaient au minimum requis de normes de qualité	n.d.	n.d.	95 %	n.d.	100 %
			PSE :	56 % des PSE répondaient à au moins 5 normes de qualité sur 7	n.d.	n.d.	95 %	n.d.	100 %
			PTE :	67 % des PTE répondaient à au moins 3 normes de qualité sur 5	n.d.	n.d.	95 %	n.d.	100 %
			Années prises en compte : années civiles 2014-2015 *N = 19 plans sectoriels (16 PSE et 3 PTE)*						
16.b Proportion de PSE/PTE accompagnés d'une stratégie d'enseignement et d'apprentissage répondant à des normes de qualité	Secrétariat du GPE	Tous les deux ans	Ensemble :	58 % des PSE/PTE répondaient à au moins 4 normes de qualité sur 5	n.d.	n.d.	95 %	n.d.	100 %
			PSE :	50 % des PSE répondaient à au moins 4 normes de qualité sur 5	n.d.	n.d.	95 %	n.d.	100 %
			PTE :	100 % des PTE répondaient à au moins 4 normes de qualité sur 5	n.d.	n.d.	95 %	n.d.	100 %
			Années prises en compte : années civiles 2014-2015 *N = 19 plans sectoriels (16 PSE et 3 PTE)*						
16.c Proportion de PSE/PTE accompagnés d'une stratégie de prise en compte des groupes marginalisés répondant à des normes de qualité (notamment du point	Secrétariat du GPE	Tous les deux ans	Ensemble :	68 % des PSE/PTE répondaient à au moins 4 normes de qualité sur 5	n.d.	n.d.	95 %	n.d.	100 %
			PSE :	63 % des PSE répondaient à au moins 4 normes de qualité sur 5	n.d.	n.d.	95 %	n.d.	100 %

de vue de l'égalité entre les sexes, du handicap et d'autres aspects propres au contexte considéré)			PTE :	100 % des PTE répondaient à au moins 4 normes de qualité sur 5	n.d.	n.d.	95 %	n.d.	100 %
			Années prises en compte : années civiles 2014-2015 *N = 19 plans sectoriels (16 PSE et 3 PTE)*						
16.d Proportion de PSE/PTE accompagnés d'une stratégie d'amélioration de l'efficience répondant à des normes de qualité	Secrétariat du GPE	Tous les deux ans	Ensemble :	53 % des PSE/PTE répondaient à au moins 4 normes de qualité sur 5	n.d.	n.d.	95 %	n.d.	100 %
			PSE :	50 % des PSE répondaient à au moins 4 normes de qualité sur 5	n.d.	n.d.	95 %	n.d.	100 %
			PTE :	67 % des PTE répondaient à au moins 4 normes de qualité sur 5	n.d.	n.d.	95 %	n.d.	100 %
			Années prises en compte : années civiles 2014-2015 *N = 19 plans sectoriels (16 PSE et 3 PTE)*						
(b) Améliorer la mise en œuvre du plan sectoriel par le partage des connaissances et des bonnes pratiques, le renforcement des capacités et un meilleur processus de suivi et d'évaluation, en particulier dans les domaines de l'enseignement et de l'apprentissage, de l'équité et de l'inclusion									
Indicateurs	**Source de l'agence pour les données**	**Périodicité**	**Référence**		**Jalon 2016**	**Jalon 2017**	**Jalon 2018**	**Jalon 2019**	**Cible 2020**
17. Proportion de pays en développement partenaires ou Etats qui ont une stratégie de collecte des données répondant à des normes de qualité	Secrétariat du GPE	Annuel	n.d.		100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
			Année prise en compte : exercice 2015 *N = 1 requête d'ESPIG contenant des lacunes au niveau des données permettant d'informer les indicateurs clés*						
OBJECTIFS DE NIVEAU NATIONAL **Objectif stratégique n°2 : Encourager la responsabilité mutuelle par une concertation sur l'action à mener et un travail de suivi sectoriels efficaces et inclusifs**									
(a) Promouvoir un dialogue et un suivi sectoriels inclusifs et fondés sur des faits probants, grâce à des groupes locaux des partenaires de l'éducation sous l'égide des pouvoirs publics et à un processus de revue sectorielle conjointe, avec la participation de la société civile, des organisations d'enseignants, du secteur privé et de l'ensemble des partenaires de développement									
Indicateurs	**Source de l'agence**	**Périodicité**	**Référence**		**Jalon 2016**	**Jalon 2017**	**Jalon 2018**	**Jalon 2019**	**Cible 2020**

	pour les données								
18. Proportion de revues sectorielles conjointes répondant à des normes de qualité	Secrétariat du GPE	Annuel	Ensemble :	29 % des revues sectorielles conjointes répondaient au moins à 3 normes de qualité sur 5	41 %	53 %	66 %	78 %	90 %
			PFC :	25 % des revues sectorielles conjointes répondaient au moins à 3 normes de qualité sur 5	38 %	51 %	64 %	77 %	90 %
			Année prise en compte : année civile 2015 *N = 35 revues sectorielles conjointes*						
(b) Renforcer la capacité de la société civile et des organisations d'enseignants à réfléchir à l'action à mener et à assurer un travail de suivi sectoriel sur la base de faits probants dans les domaines de l'équité et de l'apprentissage, en s'appuyant sur la responsabilité sociale pour obtenir de meilleurs résultats									
Indicateurs	**Source de l'agence pour les données**	**Périodicité**	**Référence**		**Jalon 2016**	**Jalon 2017**	**Jalon 2018**	**Jalon 2019**	**Cible 2020**
19. Proportion de GLPE au sein desquels a) la société civile et b) les enseignants sont représentés	Secrétariat du GPE	Annuel	Ensemble :	44 % (a – 77 % ; b – 48 %)	n.d.	48 %	52 %	55 %	59 %
			PFC :	55 % (a – 77 % ; b – 58 %)	n.d.	59 %	63 %	66 %	70 %
			Année prise en compte : exercice 2016 *N = 61 GLPE*						
OBJECTIFS DE NIVEAU NATIONAL **Objectif stratégique n°3 : Soutien efficient et efficace des financements du GPE à la mise en œuvre de plans sectoriels qui mettent l'accent sur l'amélioration de l'équité, de l'efficience et de l'apprentissage**									
(a) Les financements du GPE servent à améliorer le suivi national des résultats, notamment en matière d'apprentissage									
Indicateurs	**Source de l'agence pour les données**	**Périodicité**	**Référence**		**Jalon 2016**	**Jalon 2017**	**Jalon 2018**	**Jalon 2019**	**Cible 2020**
20. Proportion des financements utilisés pour soutenir les Systèmes d'Information de Gestion de l'Éducation/les Systèmes	Secrétariat du GPE/ Agent partenaire	Annuel	Ensemble :	34 %	n.d.	n.d.	50 %	n.d.	60 %
			PFC :	33 %	n.d.	n.d.	43 %	n.d.	51 %
			Année prise en compte = exercice 2015						

d'Evaluation des Apprentissages			*N = 53 ESPIG actifs à la fin de l'année fiscale*					
(b) Les financements du GPE servent à améliorer l'enseignement et l'apprentissage dans les systèmes éducatifs nationaux								
Indicateurs	**Source de l'agence pour les données**	**Périodicité**	**Référence**	**Jalon 2016**	**Jalon 2017**	**Jalon 2018**	**Jalon 2019**	**Cible 2020**
21. Proportion de manuels achetés et distribués grâce aux financements du GPE, par rapport au total prévu par les financements du GPE	Secrétariat du GPE/ Agent partenaire	Annuel	Ensemble : 79 %	n.d.	82 %	85 %	87 %	90 %
			PFC : 86 %	n.d.	87 %	88 %	89 %	90 %
			Année prise en compte : exercice 2016 N = 33 ESPIG actifs pour lesquels des données sont disponibles					
22. Proportion d'enseignants ayant bénéficié d'une formation grâce aux financements du GPE, par rapport au total prévu par les financements du GPE	Secrétariat du GPE/ Agent partenaire	Annuel	Ensemble : 76 %	n.d.	79%	82%	86%	90%
			PFC : 66 %	n.d.	69%	72%	76%	80%
			Année prise en compte : exercice 2016 N = 33 ESPIG actifs pour lesquels des données sont disponibles					
(c) Les financements du GPE servent à améliorer l'équité dans les systèmes éducatifs nationaux et l'accès à ces systèmes								
Indicateurs	**Source de l'agence pour les données**	**Périodicité**	**Référence**	**Jalon 2016**	**Jalon 2017**	**Jalon 2018**	**Jalon 2019**	**Cible 2020**
23. Proportion de salles de classe construites ou réhabilitées grâce aux financements du GPE, par rapport au total prévu par les financements du GPE	Secrétariat du GPE/ Agent partenaire	Annuel	Ensemble : 67 %	n.d.	70 %	74 %	77 %	80 %
			PFC : 50 %	n.d.	55 %	60 %	65 %	70 %
			Année prise en compte : exercice 2016 N = 33 ESPIG actifs pour lesquels des données sont disponibles					
(d) Le modèle de financement du GPE est mis en œuvre de manière efficace pour que les pays atteignent les objectifs qu'ils se sont fixés en matière d'équité, d'efficacité et d'apprentissage								
Indicateurs	**Source de l'agence pour les données**	**Périodicité**	**Référence**	**Jalon 2016**	**Jalon 2017**	**Jalon 2018**	**Jalon 2019**	**Cible 2020**

24. Proportion des requêtes de financement du GPE pour la mise en œuvre de programmes qui ont été approuvées à compter de 2015 : a) recensant les objectifs des indicateurs de performance du modèle de financement sur l'équité, l'efficience et l'apprentissage ; b) atteignant les objectifs des indicateurs de performance du modèle de financement sur l'équité, l'efficience et l'apprentissage	Secrétariat du GPE	Annuel	Ensemble :	a) Sans objet[6] b) Sans objet[7]	a) 95 % b) 90 %	a) 95 % b) 90 %	a) 95 % b) 90 %	a) 95 % b) 90%	a) 95 % b) 90 %
			PFC :	a) Sans objet b) Sans objet	a) 90 % b) 90 %	a) 90 % b) 90 %	a) 90 % b) 90 %	a) 90 % b) 90 %	a) 90 % b) 90 %
			Année prise en compte = exercice 2015 *N = (a) 3 requêtes d'ESPIG ; b) 0 ESPIG actifs pour lesquels l'évaluation des indicateurs de performance est prévue pour l'exercice 2015*						

(e) Le financement du GPE est évalué en fonction du bon avancement de la mise en œuvre

Indicateurs	Source de l'agence pour les données	Périodicité	Référence		Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020
25. Proportion des financements du GPE alloués pour la mise en œuvre de programmes dont l'état d'avancement est jugé en bonne voie	Secrétariat du GPE/ Agent partenaire	Annuel	Ensemble :	78 %	n.d.	79 %	81 %	83 %	85 %
			PFC :	77 %	n.d.	79 %	80 %	82 %	83 %
			Année prise en compte : exercice 2016 *N = 54 ESPIG actifs à la fin de l'exercice*						

[6] Cet indicateur est cumulatif. Seules 3 requêtes ayant été soumises en 2015, il ne peut être considéré comme une base de référence (3 requêtes sur 3 ont été approuvées, dont 2 de la part de PFC).

[7] Les données sur la performance ne sont pas disponibles pour l'exercice 2015 car aucune requête de financement pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation identifiant les indicateurs sur l'équité, l'efficacité et l'apprentissage ne doit être examinée pour la réalisation des objectifs cette année-là.

OBJECTIFS DE NIVEAU MONDIAL

Objectif stratégique n°4 : Mobiliser des financements plus importants et de meilleure qualité

(a) Favoriser des financements internationaux accrus, durables et mieux coordonnés pour l'éducation en diversifiant les bailleurs de fonds internationaux et les sources de financement du GPE, et en augmentant leur nombre

Indicateurs	Source de l'agence pour les données	Périodicité	Référence	Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020
26. Financements reçus par le GPE de sources non traditionnelles (secteur privé et nouveaux bailleurs de fonds du GPE)	Secrétariat du GPE	Annuel	5,0 millions de dollars	6,4 millions de dollars	8,5 millions de dollars	11,3 millions de dollars	n.d.	n.d.
			Année prise en compte = exercice 2015					
27. Pourcentage d'annonces de contributions reçues	Secrétariat du GPE	Annuel	100 % des annonces de contribution respectées	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
			Année prise en compte = exercice 2015					
28. Proportion des bailleurs de fonds du GPE qui ont : a) accru leur financement destiné à l'éducation ; ou b) maintenu leur financement	OCDE/CAD	Annuel	48 % (a – 38 % ; b – 10 %)	n.d.	50 %	52 %	54 %	56 %
			Période prise en compte : années civiles 2010 - 2014 *N = 21 bailleurs*					

(b) Plaider pour une plus grande harmonisation et un meilleur alignement des financements du GPE et de ses partenaires internationaux s'agissant des plans sectoriels de l'éducation pilotés par les pays et des systèmes éducatifs nationaux

Indicateurs	Source de l'agence pour les données	Périodicité	Référence		Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020
29. Proportion de financements du GPE alignés sur les systèmes nationaux	Secrétariat du GPE	Annuel	Ensemble :	34 % des ESPIG répondent à au moins 7 critères d'alignement sur 10	37 %	41 %	44 %	47 %	51 %
			PFC :	27 % des ESPIG répondent à au moins 7 critères d'alignement sur 10	29 %	31 %	34 %	37 %	38 %
			Année prise en compte = exercice 2015						

			N = 68 ESPIG actifs durant l'exercice concerné						
30. Proportion de financements du GPE utilisant : a) un projet de financement conjoint ou b) des mécanismes de mise en commun des financements par secteur	Secrétariat du GPE	Annuel	Ensemble :	31 % des ESPIG sont financés de forme conjointe ou au moyen de la mise en commun des financements par secteur (a – 18 % ; b – 13 %)	34 %	37 %	40 %	43 %	46 %
			PFC :	30 % des ESPIG des PFC sont financés de forme conjointe ou au moyen de la mise en commun des financements par secteur (a – 19 % ; b – 11 %)	32 %	34 %	37 %	40 %	42 %
			Année prise en compte = exercice 2015 *N = 68 ESPIG actifs durant l'exercice concerné*						

(c) Soutenir des financements nationaux accrus, efficients et équitables pour l'éducation par un effort de sensibilisation au niveau transnational, la responsabilité mutuelle, et un appui à des mécanismes transparents de suivi et d'établissement de rapports

Indicateurs	Source de l'agence pour les données	Périodicité	Référence		Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020
31. Proportion de missions dans les pays portant sur les questions de financement national	Secrétariat du GPE	Annuel	Ensemble :	47 %	51 %	54 %	58 %	61 %	65 %
			PFC :	62 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %
			Année prise en compte = exercice 2015 *N = 57 missions*						

OBJECTIFS DE NIVEAU MONDIAL

Objectif stratégique n°5 : Renforcer le partenariat

(a) Promouvoir et coordonner, de façon cohérente sur le plan national, les divers rôles, responsabilités et obligations des pouvoirs publics, des partenaires de développement, des agents partenaires, de la société civile, des organisations d'enseignants et du secteur privé par le biais des groupes locaux des partenaires de l'éducation et d'un modèle opérationnel renforcé

Indicateurs	Source de l'agence	Périodicité	Référence	Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020

	pour les données								
32. Proportion : a) des pays en développement partenaires et b) des autres partenaires faisant état d ' une plus grande clarté des rôles, des responsabilités et des obligations de rendre compte dans le cadre des processus nationaux du GPE	Secrétariat du GPE	Annuel	**Tous les répondants**						
			Pays en développement partenaires :	n.d.	n.d.	65 %	70 %	75 %	80 %
			Autres partenaires :	n.d.	n.d.	65 %	70 %	75 %	80 %
			Répondants provenant de PFC						
			Pays en développement partenaires :	n.d.	n.d.	65 %	70 %	75 %	80 %
			Autres partenaires :	n.d.	n.d.	65 %	70 %	75 %	80 %
			Année prise en compte : exercice 2016 *N = 70 répondants en 28 pays en développement partenaires*						
(b) Utiliser de manière efficace le partage des connaissances et des bonnes pratiques à l'échelle mondiale et transnationale afin d'améliorer les systèmes et les politiques d'éducation, en particulier dans les domaines de l'équité et de l'apprentissage									
Indicateurs	**Source de l'agence pour les données**	**Périodicité**	**Référence**	**Jalon 2016**	**Jalon 2017**	**Jalon 2018**	**Jalon 2019**	**Cible 2020**	
33. Nombre de produits du savoir, touchant à l'action des pouvoirs publics ou étant d'ordre technique ou autre, élaborés et diffusés grâce à un financement ou au soutien du GPE	Secrétariat du GPE	Annuel	4	6[8]	21	37	50	64	
			Année prise en compte = exercice 2015						
(c) Élargir le rôle de mobilisation et de sensibilisation du GPE en travaillant avec les partenaires au renforcement des engagements et des financements mondiaux pour l'éducation									
Indicateurs	**Source de l'agence pour les données**	**Périodicité**	**Référence**	**Jalon 2016**	**Jalon 2017**	**Jalon 2018**	**Jalon 2019**	**Cible 2020**	
34. Nombre d'évènements de sensibilisation entrepris en concertation avec des partenaires	Secrétariat du GPE	Annuel	11	n.d.	26	38	51	65	

[8] La cible pour l'exercice 16 est déterminée par les indicateurs de l'organisation qui, par définition, ne comprennent pas les indicateurs clés de performance élaborés par des partenaires grâce au financement du GPE (indicateurs de performance des AMR).

ou d'autres organismes extérieurs visant à soutenir la réalisation des buts et objectifs stratégiques du GPE			*Année prise en compte : exercice 2016*					

(d) Améliorer l'efficience et l'efficacité opérationnelle du GPE en créant des mécanismes plus solides d'examen de la qualité, de gestion du risque, d'appui aux pays et de contrôle fiduciaire

Indicateurs	Source de l'agence pour les données	Périodicité	Référence	Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020
35. Proportion de questions importantes identifiées lors de revues d'audits ayant été adressées de manière satisfaisante	Secrétariat du GPE	Annuel	*En cours*	n.d.	100 %	100 %	100 %	100 %
			Année prise en compte : exercice 2016					
36. Proportion du temps consacré par le Secrétariat du GPE aux fonctions axées sur les pays	Secrétariat du GPE	Annuel	28 %	32 %	36 %	40 %	45 %	50 %
			Année prise en compte : exercice 2015 N = 2 254,74 semaines de travail en tout					

(e) Investir dans le suivi et l'évaluation pour disposer d'éléments concrets sur les résultats du GPE, renforcer les responsabilités mutuelles et améliorer les activités du partenariat

Indicateurs	Source de l'agence pour les données	Périodicité	Référence	Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020
37. Proportion de rapports de résultats et de rapports d'évaluations ayant été publiés, au regard des objectifs fixés	Secrétariat du GPE	Annuel	n.d.	n.d.	n.d.	71%	89%	100 %
			Année prise en compte = exercice 2015 N = 1 rapport de résultats et 0 rapport d'évaluation					